



coalitie tegen de honger  
coalition contre la faim

## Communiqué

### **La Belgique ne respecte pas ses engagements dans la lutte contre la faim !**

**A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, qui nous rappelle notamment que près de 800 millions de personnes à travers le monde souffrent de la faim, la Coalition contre la faim tire un bilan de l'aide publique de la Belgique dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Résultat : alors que la Belgique aurait dû consacrer plus de €433 millions à l'agriculture et la sécurité alimentaire en 2015 pour respecter ses engagements, elle n'en a consacré que €158 millions, soit moins de 40 %. La Coalition pointe également plusieurs financements de notre coopération qui profitent aux grandes multinationales de l'agro-business au détriment de producteurs familiaux locaux, alors que le soutien à l'agriculture familiale durable est la priorité de notre coopération. La Coalition recommande au Ministre de renforcer la cohérence de notre coopération en réaffirmant les priorités de soutien à l'agriculture familiale durable et en assurant un meilleur suivi des financements.**

La Coalition contre la faim, CCF, qui regroupe les principales ONG belges de lutte contre la faim, publie une note d'analyse qui sera présentée au Parlement, ce 13 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Cette note vise à effectuer un bilan de notre coopération dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. « *Ce bilan était important suite à l'échéance des objectifs du millénaire pour le développement en 2015 et à l'aube des nouveaux objectifs de développement durable, qui fixe l'éradication de la faim pour 2030* », explique Manuel Eggen, de l'ONG FIAN Belgium, auteur de l'analyse.

En vue de contribuer aux objectifs du millénaire et suite aux crises alimentaires de 2007/2008, la Belgique s'était engagée à consacrer 15 % de son aide publique au développement (APD) au soutien de l'agriculture dans les pays en développement pour 2015. Et cette aide devait cibler le soutien à l'agriculture familiale durable. « *Ces engagements financiers et les priorités stratégiques doivent être salués comme positifs et ambitieux* », estime Jean-Jacques Grodent, de SOS Faim. Mais d'après les données transmises par l'administration, l'objectif est loin d'être atteint : l'APD belge pour le secteur de l'agriculture est passée de €150,5 millions en 2011 (soit 7,79 % de l'APD) à €158,8 millions en 2015 (9,28%). « *La non-atteinte des 15% promis est également à analyser dans le cadre d'une baisse structurelle de l'APD belge depuis 2011* », ajoute Thierry Kesteloot d'Oxfam-Solidarité. En 2015, l'APD ne représentait plus que 0,42% du Revenu national brut (RNB), loin de l'engagement des 0,7 % pourtant inscrits dans la loi de coopération. Au final, rien que pour 2015, ce sont plus de €275 millions qui n'ont pu être consacrés à la lutte contre la faim ! Et la suppression du Fonds belge pour la sécurité alimentaire, décidé par le Ministre Alexander De Croo en 2015 risque encore d'amputer le budget pour l'agriculture et la sécurité alimentaire à l'avenir.

L'analyse de la CCF révèle également qu'une partie significative de l'APD dans le secteur de l'agriculture échappe aux priorités de soutien à l'agriculture familiale et sert davantage à financer des projets favorisant des multinationales de l'agro-business, dont les impacts en termes de développement sont extrêmement limités, voire contradictoires. Des études de cas se penchent notamment sur des investissements de la Société belge d'investissement dans les pays en développement (BIO), des projets de la Banque mondiale ou de la très contestée Nouvelle Alliance

pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique (financée à travers l'UE et la Région flamande). Dans certains cas, ces projets accroissent la pression sur les producteurs familiaux à accéder aux terres et aux ressources naturelles dont ils ont besoin pour produire et se nourrir, et sont susceptibles d'engendrer des violations des droits des communautés locales.

A l'aube des nouveaux objectifs de développement durable, qui engagent la Communauté internationale à éradiquer la faim d'ici 2030 et alors que le Ministre De Croo a annoncé son intention d'actualiser les priorités de la Belgique dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la CCF demande au Ministre de réaffirmer ses engagements en soutien de l'agriculture familiale durable et de mettre en place des mécanismes permettant un meilleur suivi des engagements de la Belgique et d'assurer une cohérence avec les obligations internationales, en particulier avec le droit à l'alimentation.

### **Informations :**

- Evénements au Parlement fédéral le 13 octobre « Enjeux et perspectives de la nouvelle Note stratégique Agriculture et Sécurité alimentaire ». Plus d'info : <http://www.coalitioncontrelafaim.be/events/journee-mondiale-de-la-limentation-enjeux-et-perspectives-de-la-nouvelle-note-strategique-agriculture-et-securite-alimentaire/>
- Possibilité de faire des interviews de partenaires sud de la Coalition lors de l'événement au Parlement.
- Contact presse :
  - FR : Manuel Eggen – 02/640.84.17
  - NL : Tom Devriendt – 02/229.36.29
- Notes d'analyse « *Aide publique de la Belgique pour l'agriculture (et la sécurité alimentaire et nutritionnelle) : bilan* » à télécharger sur le site de la CCF : <http://www.coalitioncontrelafaim.be/publications/aide-publique-de-la-belgique-pour-lagriculture-et-la-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-bilan/>